



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Collectis publie ses résultats financiers du quatrième trimestre
et de l'exercice 2015**

- Soumission d'une demande d'essai clinique pour UCART19 auprès de l'agence de régulation des produits médicaux, la MHRA (*Medicines & Healthcare products Regulatory Agency*), au Royaume-Uni
- Données encourageantes résultant de la première utilisation compassionnelle de UCART19 chez l'homme
- Exercice anticipée par Servier pour UCART19 ; avenant incluant des conditions financières améliorées
- Mise en œuvre réussie du processus de production selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) de UCART19, le premier produit UCART « sur étagère »
- Démarrage du transfert de production BPF de UCART123 ; la soumission d'une demande d'essai clinique est prévue fin 2016
 - Chiffre d'affaires de 56,4 millions d'euros (61,4 millions de dollars), avec un bénéfice net ajusté de 9,5 millions d'euros (10,3 millions de dollars)
- Solide situation de trésorerie en fin d'exercice : 314 millions d'euros (342 millions de dollars) au 31 décembre 2015, suite au succès de l'introduction en bourse sur le Nasdaq

New York, États-Unis – le 14 mars 2016 – Collectis (Alternext : ALCLS – Nasdaq : CLLS), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T ingénierées (UCART), publie aujourd'hui ses résultats financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice clos au 31 décembre 2015 et présente les faits marquants de cette période.

« En 2015, Collectis a atteint un tournant décisif avec la première utilisation chez l'homme d'un produit candidat « sur étagère » UCART. La production de UCART19 en condition BPF a permis le dépôt de la soumission de la demande d'autorisation d'entrer en essai clinique. Nous pensons que nos produits candidats UCART ont le potentiel de transformer une thérapie CAR-T individualisée en des produits universels « sur étagère » apportant un nouvel espoir pour les patients dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. Notre introduction en Bourse sur le Nasdaq en mars 2015 a permis de renforcer notre situation financière et d'assurer le financement de nos activités au cours des années à venir. Nos collaborations avec Servier et Pfizer ont une forte dynamique et nous sommes impatients de générer des données cliniques », a déclaré André Chouliska, Président-directeur général de Collectis.

Faits marquants

Collectis

Production :

- Janvier 2016 – Lancement du transfert de technologie pour la production selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) de lots cliniques de UCART123, le produit candidat phare de Collectis, détenu à 100 % par la Société, ciblant la leucémie myéloïde aiguë et les tumeurs à cellules plasmocytoides dendritiques blastiques, avec CELLforCURE qui sera responsable de la mise en œuvre des procédés de production BPF conçus et développés par Collectis.
- Octobre 2015 – Une série de trois lots de UCART19, produit candidat ingéniéré grâce à la technologie TALEN®, a été réalisée selon les Bonnes Pratiques de Fabrication, confirmant la mise en œuvre du procédé de fabrication de la Société dans le respect des BPF.

Clinique :

- Décembre 2015 – Soumission d'une demande d'autorisation d'effectuer un essai clinique de Phase I du produit candidat UCART19 pour le traitement de la leucémie lymphoblastique aiguë (LLA) auprès de l'agence de régulation des produits médicaux, la MHRA (*Medicines & Healthcare products Regulatory Agency*), au Royaume-Uni.
 - Novembre 2015 – Traitement par des médecins du Great Ormond Street Hospital (GOSH) de l'University College London en juin 2015 d'une jeune patiente atteinte d'une leucémie agressive à l'aide du produit candidat UCART19. Les résultats encourageants de cette première utilisation compassionnelle du produit UCART19 ont été présentés au cours de la 57^{ème} conférence annuelle de l'*American Society of Hematology* (ASH) en décembre 2015.
- Soumission d'une demande d'autorisation d'effectuer un essai clinique pour UCART123, produit détenu à 100 % par Collectis, prévue pour fin 2016, qui devrait être suivie par UCARTCS1.

Société :

- Novembre 2015 – Servier anticipe l'exercice de son option pour acquérir les droits exclusifs et mondiaux pour UCART19 et annonce par Servier et Pfizer de leur signature d'un accord de collaboration et de licence. Collectis a reçu de Servier un paiement initial de 35,6 millions d'euros (38,5 millions de dollars) à la signature de l'avenant et pourrait percevoir, en plus de redevances sur les ventes et de financements pour la R&D, jusqu'à 895 millions d'euros (974 millions de dollars) sous la forme de paiements résultant d'exercices d'options, de paiements d'étapes de développement et de ventes.
 - Avril 2015 – Ouverture de nouveaux bureaux et laboratoires de R&D à New York, aux États-Unis, comptant 16 employés (Collectis, Inc.).
 - Mars 2015 – Introduction en bourse de Collectis sur le Nasdaq, avec une levée de fonds de plus de 228 millions de dollars de produits.
- Solide situation de trésorerie pour l'année 2015 : 314 millions d'euros (342 millions de dollars), qui selon nous permettrait de financer nos activités jusqu'à fin 2018.
- Alliances fiables générant des économies d'échelle au niveau des coûts de production.

Médical et R&D :

- Janvier 2016 – Nomination du Docteur Loan Hoang-Sayag en qualité de directeur médical. Avant de rejoindre Cellectis, Loan Hoang-Sayag était directeur général des affaires médicales de Quintiles Transnational.
 - Janvier 2016 – Publication dans *Scientific Reports*, journal du groupe *Nature Publishing*, d'une étude portant sur la conception et le développement d'une nouvelle architecture de CAR comprenant un système d'activation intégré, qui permet de contrôler les fonctions des cellules CAR T.
 - Septembre 2015 – Conclusion d'un accord de collaboration, de recherche et de développement avec le centre médical MD Anderson (Texas, États-Unis), visant à proposer aux patients atteints de différents types de tumeurs liquides de nouvelles immunothérapies cellulaires.
 - Juin 2015 – Signature d'un partenariat de recherche et développement avec *Weill Cornell Medical College* (New York, États-Unis), portant sur l'accélération du développement d'une immunothérapie ciblée pour des patients atteints de leucémie myéloïde aiguë (LMA).
- Cellectis demeure à l'avant-garde de la R&D avec de nombreuses publications concernant les applications de l'ingénierie du génome et le développement de nouvelles constructions de CAR brevetées.

Calyxt, Inc. (« Calyxt »)

- Mars 2016 – Acquisition d'un terrain pour y installer son nouveau siège social. Ce nouveau site comprendra des bureaux, des laboratoires, des serres et des parcelles de terre pour y effectuer des essais.
- Décembre 2015 – Confirmation par l'USDA (département de l'Agriculture des États-Unis) du statut non réglementé du blé résistant à l'oïdium développé par Calyxt.
- Décembre 2015 - Signature d'un accord de recherche et de licence avec Plant Bioscience Limited pour le développement de nouveaux traits dans le blé, le riz et le maïs. Cette nouvelle collaboration s'inscrit dans la continuité d'un précédent accord et renforce le pipeline de développement de traits de Calyxt pour le blé à teneur réduite en gluten. Il donne également accès à des traits de deux nouvelles cultures : le riz et le maïs.
- Novembre 2015 - Réalisation du premier essai en champs de ses pommes de terre pouvant être stockées à basse température, dans les états du Minnesota, du Wisconsin et du Michigan (États-Unis).
- Novembre 2015 - Récolte de plus d'une tonne de soja riche en acide oléique à l'issue de la deuxième année de l'essai en champs.
- Juillet 2015 - Licence exclusive et mondiale concédée par l'Université du Minnesota sur les droits de la famille de brevets PCT/US2013/046495 intitulée « *Gene Targeting Using Replicating DNA Molecules* ».
- Juillet 2015 – Calyxt classé parmi les « 50 entreprises les plus brillantes en 2015 » par le *MIT Technology Review*.
- Juin 2015 – Un nouveau programme portant sur un trait dans le blé qui offre une résistance endogène à l'oïdium du blé, est ajouté au portefeuille de produits candidats de Calyxt.
- Juin 2015 – Collaboration avec S&W Seed Company pour développer des semences de luzerne.

- Avril 2015 – Confirmation par l'USDA du statut non réglementé de deux traits développés par Calyxt dans le soja : faible teneur en acide linoléique et riche en acide oléique.
 - Avril 2015 - Licence exclusive et mondiale concédée par l'Université du Minnesota sur les droits de la famille de brevets WO/2014/144155 intitulée « *Engineering Plant Genomes Using CRISPR/Cas Systems* ».
- Calyxt cible une mise sur le marché de son soja en 2018.
 - La puissance de la technologie TALEN® permettrait de développer un nouveau trait en 6 ans, pour environ 6 millions de dollars, de la conception à la commercialisation.
 - Maintien d'un solide portefeuille de propriété intellectuelle.
 - Calyxt dispose des atouts nécessaires pour devenir un leader de la biotechnologie agricole.

Résultats

Collectis ne disposant pas d'états financiers consolidés pour chaque trimestre de l'exercice 2014, aucune donnée trimestrielle comparative pour 2014 ne sera présentée en 2015. Collectis publiera des données comparatives trimestrielles à partir du premier trimestre 2016. Le rapport d'audit sur les comptes consolidés de Collectis sera inclus dans le rapport annuel.

Les états financiers consolidés de Collectis ont été préparés conformément aux normes *International Financial Reporting Standards* (IFRS) telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*).

Au quatrième trimestre 2015, Collectis a reclassé en frais de recherche et développement (ci-après « Frais de R&D ») certaines charges enregistrées initialement en frais administratifs et commerciaux (ci-après « Frais SG&A ») durant l'exercice 2015. Les charges reclassées sont constituées de frais de personnel ainsi que d'achats et de charges externes affectées aux fonctions Systèmes d'Information, Ressources Humaines, Développement de l'activité, Juridique, Propriété Intellectuelle et Direction Générale. Elles ont été reclassées en frais de recherche et développement en fonction du temps consacré par les employés de ses fonctions générales, commerciales et administratives à des activités de R&D. Cette allocation est effective à partir de l'exercice 2015 et s'explique par la concentration des efforts en faveur des activités de R&D afin de développer nos produits candidats et de préparer leurs entrées en phase clinique. Nous avons approuvé cette réallocation au cours du quatrième trimestre 2015 et évaluons la performance du Groupe sur la base de cette nouvelle classification.

Non audité (en milliers d'euros)	Pour les trois mois clos au		
	31 mars 2015	30 juin 2015	30 septembre 2015
Charges reclassées des SG&A en R&D	(1 836)	(2 216)	(2 681)
Frais de R&D tels que publiés	(5 600)	(10 565)	(13 476)
Frais de R&D tels que reclassées	(7 436)	(12 781)	(16 157)
Frais SG&A tels que publiés	(7 195)	(9 082)	(9 602)
Frais SG&A tels que reclassées	(5 359)	(6 866)	(6 921)

À l'exception des informations relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, qui reposent sur des données publiées, toutes les informations relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 dans le présent document reposent sur des données après reclassements.

Résultats du quatrième trimestre 2015

Situation de la trésorerie : Au 31 décembre 2015, Collectis disposait de 314,2 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 112,3 millions d'euros au 31 décembre 2014. Cette hausse est essentiellement attribuable à la levée de fonds de 228 millions de dollars provenant de l'introduction en bourse réalisée en mars 2015 aux États-Unis et aux 42,8 millions d'euros versés par Servier au cours du quatrième trimestre 2015 concernant l'exercice anticipé de son option afin d'acquérir les droits exclusifs et mondiaux pour le développement et la commercialisation d'UCART19 (dont 7,2 millions d'euros de taxe sur la valeur ajoutée qui ont été reversés en janvier 2016). Cette hausse est partiellement compensée par 39,5 millions d'euros de flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'exploitation (qui n'intègrent pas les 42,8 millions d'euros d'encaissement liés à l'exercice anticipé par Servier de l'option, mentionné ci-dessus), 3,9 millions d'euros liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles, et le rachat pour 3,5 millions d'euros des 25 % de Collectis Bioresearch S.A.S. non encore détenus, dans chaque cas enregistrés au cours de l'exercice 2015.

Chiffre d'affaires et autres produits : Le total du chiffre d'affaires et autres produits s'est élevé à 29,2 millions d'euros pour le quatrième trimestre 2015 et comprend principalement 26,8 millions d'euros de revenus générés par nos accords de collaborations (dont 18,8 millions d'euros liés à l'exercice anticipé par Servier de son option en novembre 2015), 0,2 million d'euros de revenus de licences (intégrant un ajustement négatif de 0,7 million d'euros sur les revenus de licence des années antérieures de Calyxt), et 2,2 millions d'euros de crédit d'impôt recherche.

Total des charges d'exploitation et autre résultat d'exploitation : Le total des charges d'exploitation pour le quatrième trimestre 2015 a atteint 28,0 millions d'euros. Ce montant comprend des charges de 12,6 millions d'euros liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie.

Dépenses de R&D : Les dépenses de recherche et développement pour le quatrième trimestre 2015 se sont élevées à 16,0 millions d'euros, dont 11,1 millions d'euros de frais de personnel et 4,9 millions d'euros au titre des achats externes et autres charges. Le niveau des dépenses de recherche et développement pour le quatrième trimestre reflète notamment l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie qui se sont élevées à 8,2 millions d'euros pour cette période.

Frais administratifs et commerciaux : Les frais administratifs et commerciaux ont atteint 8,1 millions d'euros pour le quatrième trimestre 2015, dont 5,6 millions d'euros de frais de personnel et 2,5 millions d'euros au titre des achats externes et autres charges. Le niveau de ces frais pour le quatrième trimestre reflètent notamment l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des d'actions sans impact sur la trésorerie qui se sont élevés à 4,4 millions d'euros pour cette période.

Résultat financier : Le gain financier s'est élevé à 7,0 millions d'euros pour le quatrième trimestre 2015. Il est avant tout essentiellement dû à un taux de change euro/dollar globalement favorable appliqué à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie libellés en dollars US pendant cette période.

Résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis : Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de Collectis s'est élevé à 8,2 millions d'euros, soit 0,23 € par action (de

base et avec dilution), pour le quatrième trimestre 2015. Ce résultat reflète notamment les 18,8 millions d'euros liés à l'exercice anticipé par Servier de l'option pour UCART19 en novembre 2015, partiellement compensés par les rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie à hauteur de 12,6 millions d'euros. Le bénéfice net non IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis pour le quatrième trimestre 2015, qui exclut la charge de 12,6 millions d'euros liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, s'est élevé à 20,9 millions d'euros, soit 0,59 € par action (de base et avec dilution). Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour un rapprochement du résultat net IFRS et du résultat net non IFRS.

Résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Chiffre d'affaires : Au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, Collectis a enregistré un chiffre d'affaires de respectivement 50,3 millions d'euros et 21,6 millions d'euros. L'augmentation de 28,7 millions d'euros s'explique principalement par la hausse de 36,4 millions d'euros des revenus dans le cadre de nos accords de collaboration avec Servier et Pfizer, en partie compensée par un recul des ventes de licences (- 5,3 millions d'euros), les services R&D (- 1,3 million d'euros) et les revenus des produits et services (- 1,1 million d'euros). Le chiffre d'affaires lié à l'étalement des avances non remboursables (sans impact sur la trésorerie) s'est élevé à 21,3 millions d'euros en 2015, contre 13,3 millions d'euros en 2014.

Autres produits d'exploitation : Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 6,0 millions d'euros en 2015, contre 4,8 millions d'euros en 2014. La hausse de 1,2 million d'euros reflète pour l'essentiel l'augmentation du crédit d'impôt recherche de 1,7 million d'euros, compensée par une baisse de 0,5 million d'euros des subventions de recherche.

Total des charges d'exploitation et autre résultat d'exploitation : Le total des charges d'exploitation a atteint 84,3 millions d'euros en 2015, contre 31,7 millions d'euros en 2014. Ce montant comprend (i) des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie de 30,1 millions d'euros (2014 : 0,5 million d'euros), et (ii) des charges sociales relatives aux actions gratuites et options de souscription d'actions octroyées sur les périodes de 12,2 millions d'euros (2014 : 0,2 million d'euros).

Dépenses de R&D : Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 52,4 millions d'euros en 2015, contre 14,4 millions d'euros en 2014. Ce montant inclut 35,5 millions d'euros de frais de personnel (2014 : 6,4 millions d'euros) et 17,0 millions d'euros au titre des achats externes et autres charges (2014 : 8,0 millions d'euros). L'augmentation de 38,0 millions d'euros des frais de R&D reflète les frais liés (i) au développement de nos programmes UCART en 2015 pour le passage en essais cliniques de Phase I, (ii) à l'ouverture en 2015 de nos bureaux à New York, (iii) aux charges de 18,5 millions d'euros liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie (2014 : 0,2 million d'euros) et (iv) aux charges sociales de 7,7 millions d'euros relatives aux actions gratuites et options de souscription d'actions octroyées sur la période (2014 : 0,1 million d'euros).

Frais administratifs et commerciaux : Ces frais se sont élevés à 27,2 millions d'euros en 2015, contre 13,1 millions d'euros en 2014. Ils incluent 19,6 millions d'euros de frais de personnel (2014 : 5,5 millions d'euros) et 7,7 millions d'euros au titre des achats externes et autres charges (2014 : 7,6 millions d'euros). L'augmentation de 14,1 millions d'euros résulte principalement d'une hausse de 14,1 millions d'euros des frais de personnel, qui s'explique entre autres par (i) les charges de 11,6 millions d'euros liées aux rémunérations à base d'actions sans impact sur la trésorerie (2014 : 0,3 million d'euros) et (ii) les charges sociales

de 4,5 millions d'euros relatives aux actions gratuites et options de souscription d'actions octroyées sur la période (2014 : 0,1 million d'euros), ainsi que de la progression des frais d'honoraires, liée notamment à l'introduction réalisée sur le Nasdaq en mars 2015.

Résultat financier : Le gain financier s'est élevé à 7,6 millions d'euros en 2015, contre 7,1 millions d'euros en 2014. Cette hausse reflète pour l'essentiel un taux de change euro/dollar particulièrement favorable, appliqué à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie libellés en dollars US pendant cette période.

Résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis : La perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis s'est élevée à 20,5 millions d'euros, soit 0,60 € par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de Collectis de 20 millions d'euros, soit 0,11 € par action pour l'exercice 2014. Le résultat net non IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 est un bénéfice de 9,6 millions d'euros, soit 0,28 € par action (de base et avec dilution), contre un bénéfice net non IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis de 0,6 million d'euros, soit 0,02 € par action (de base et avec dilution), pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Le résultat net non IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis exclut une charge de 30,1 millions d'euros liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie en 2015 (2014 : 0,5 million d'euros). Veuillez consulter la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour un rapprochement du résultat net IFRS et du résultat net non IFRS.

CELLECTIS S.A.
BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	Au 31 décembre	
	2014	2015
	en milliers d'euros	
ACTIF		
Actifs non courants		
Ecarts d'acquisition	-	-
Immobilisations incorporelles	1 026	956
Immobilisations corporelles	2 610	5 043
Actifs financiers	1 977	845
Total actifs non courants	5 613	6 844
Actifs courants		
Stocks	135	158
Créances clients	5 881	6 035
Subventions à recevoir	8 170	9 102
Autre actifs courant	5 468	4 685
Trésorerie et équivalents de trésorerie	112 347	314 238
Total actifs courant	132 001	334 218
TOTAL DE L'ACTIF	137 614	341 062
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	1 472	1 759
Primes d'émission	192 842	420 682
Actions propres	(251)	(184)
Ecarts de conversion	(762)	(1 631)
Réserves	(132 536)	(137 188)
Résultat net, part du groupe	20	(20 544)
Capitaux propres, part du Groupe	60 786	262 894
Intérêts minoritaires	(1 259)	725
Total capitaux propres	59 527	263 619
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	2 824	66
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	398	437
Total passifs non courants	3 222	503
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	862	1 921
Dettes d'exploitation	9 802	6 611
Revenus différés	59 492	54 758
Provisions courantes	1 415	953
Autre passifs courants	3 294	12 697
Total passifs courants	74 865	76 940
TOTAL DU PASSIF	137 614	341 062

CELLECTIS S.A.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	2014	2015
Résultat de la période des activités poursuivies	1 850	(20 373)
Ajustements:		
Charge liées aux attributions d'actions	548	30 103
Charge / (produit) financier net	(7 095)	(7 550)
Amortissements et dépréciation sur actifs non courants	1 372	1 745
Autres	(981)	703
Capacité d'autofinancement	(4 306)	4 628
Variation des actifs courants	(6 873)	1 120
Variation des créances de subvention et de CIR	(2 317)	(612)
Variation des passifs courants	55 969	(1 900)
Variation du besoin en fonds de roulement	46 779	(1 392)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation pour les activités poursuivies	42 473	3 236
Cessions (acquisition) de filiales après déduction de la trésorerie	505	(2 850)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(347)	(3 890)
Variation des actifs financiers non courants	(1 542)	(238)
Autres	31	13
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital pour les activités poursuivies	(1 353)	(6 965)
Augmentation de capital	59 682	216 143
Coût d'émission	(908)	(16 845)
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(1 032)	(564)
Vente et rachat d'actions propres	161	67
Variation de trésorerie sur opérations de financement des activités poursuivies	57 904	198 802
Trésorerie nette au 1er janvier	7 559	112 347
Variation de trésorerie imputable aux activités poursuivies	99 024	195 073
Variation de trésorerie imputable aux activités destinées à être cédées	(748)	-
Ecarts de change sur trésorerie en devises	6 511	6 818
Trésorerie nette en fin de période	112 347	314 238

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
Quatrième trimestre 2015 (non audité) et Exercice clos le 31 décembre 2015
(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	26 991	50 346
Autres produits d'exploitation	2 194	6 039
Total produits d'exploitation	29 184	56 385
Charges d'exploitation		0
Coût des redevances	(1 322)	(2 475)
Frais de recherche et développement	(16 036)	(52 410)
Frais administratifs et commerciaux	(8 093)	(27 238)
Autres produits opérationnels	297	812
Plan de sauvegarde de l'emploi	(10)	249
Autres charges d'exploitation	(2 814)	(3 246)
Total charges d'exploitation	(27 978)	(84 309)
Résultat opérationnel	1 207	(27 924)
Produit financiers	6 427	9 241
Charges financières	608	(1 690)
Résultat financier	7 036	7 550
Impôt sur les bénéfices	(0)	(0)
Résultats des activités poursuivies	8 242	(20 373)
Résultats des activités destinées à être cédées	(0)	0
Résultat net de la période	8 242	(20 373)
Résultat part du groupe	8 242	(20 544)
Intérêts minoritaires	0	171
Résultat net, part du groupe de base par action (€/action)	0,23	(0,60)
Résultat net, part du groupe dilué par action (€/action)	0,23	(0,60)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		
Base	35 129 315	34 149 908
Dilué	35 535 182	34 522 910

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015
(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	2014	2015
	en milliers d'euros	
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	21 627	50 346
Autres produits d'exploitation	4 826	6 039
Total produits d'exploitation	26 453	56 385
Charges d'exploitation		
Coût des redevances	(3 035)	(2 475)
Frais de recherche et développement	(14 407)	(52 410)
Frais administratifs et commerciaux	(13 114)	(27 238)
Autres produit opérationnels	-	812
Plan de sauvegarde de l'emploi	(491)	249
Autres charges d'exploitation	(651)	(3 246)
Total charges d'exploitation	(31 698)	(84 309)
Résultat opérationnel	(5 245)	(27 924)
Produit financiers	7 622	9 240
Charges financières	(527)	(1 690)
Résultat financier	7 095	7 550
Impôt sur les bénéfices	-	0
Résultats des activités poursuivies	1 850	(20 373)
Résultats des activités destinées à être cédées	(2 822)	0
Résultat net de la période	(972)	(20 373)
Résultat net, part du Groupe	20	(20 544)
Résultat net, part des minoritaires	(992)	171
Résultat de la période par action:		
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)	0,11	(0,60)
Résultat de base par action des activités destinées à être cédées (en euros)	(0,11)	-
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)	0,11	(0,60)
Résultat dilué par action des activités destinées à être cédées (en euros)	(0,11)	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		
Base	26 071 709	34 149 908
Dilué	26 192 652	34 522 910

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Collectis S.A. publie un résultat net non IFRS et des mesures de résultat net par action non IFRS qui intègrent des ajustements aux chiffres présentés conformément aux normes IFRS. Pour obtenir un résultat net non IFRS, le résultat net IFRS est ajusté pour exclure les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Comme nous suivons la performance du Groupe et gérons nos opérations sur la base de ces mesures financières non IFRS, nous considérons que ces mesures financières non IFRS, au regard des chiffres IFRS, peuvent améliorer la compréhension globale de sa performance financière. Les mesures financières non IFRS utilisées par Collectis peuvent être calculées différemment et donc ne pas être comparables aux mesures financières non IFRS utilisées par d'autres sociétés et ayant le même libellé. Veuillez-vous référer aux tableaux ci-dessous pour un rapprochement de ces mesures financières non IFRS avec les mesures financières IFRS comparables.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS Quatrième trimestre (non audité) et Exercice clos le 31 décembre 2015 (en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2015	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros) - IFRS	8 242	(20 544)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie	12 622	30 103
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros) - Non IFRS	20 864	9 559
Résultat net, part du Groupe de base par action - non IFRS (€/action)	0,59	0,28
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	35 129 315	34 149 908
Résultat net, part du Groupe dilué par action - non IFRS (€/action)	0,59	0,28
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	35 535 182	34 522 910

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS
Exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015
(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	2014	2015
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros) - IFRS	20	(20 544)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie	548	30 103
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros) - Non IFRS	568	9 559
Résultat net, part du Groupe de base par action - non IFRS (€/action)	0,02	0,28
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	26 071 709	34 149 908
Résultat net, part du Groupe dilué par action - non IFRS (€/action)	0,02	0,28
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	26 192 652	34 522 910

Informations concernant la conférence téléphonique :

Une conférence téléphonique se tiendra le 15 mars à 13h30, heure de Paris – 8h30, heure de New York. Durant cette conférence, les résultats financiers seront présentés ainsi que les récents développements de la Société.

Numéros de téléphone pour écouter la conférence en direct :

877-407-3104 (États-Unis & Canada)

+1 201-493-6792 (international)

Pour écouter en différé :

Conférence ID # : 13625168

Replay (États-Unis & Canada) : 877-660-6853

Replay (international) : +1 201-612-7415

Disponible jusqu'au 22/03/16

Webcast URL (disponible durant 12 mois) : <http://collectis.equisolvewebcast.com/q4-2015>

À propos de Collectis

Collectis est une entreprise biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur les cellules CAR T ingénierées. Sa mission est de développer une nouvelle génération de traitement contre le cancer, grâce aux cellules T ingénierées. Collectis capitalise sur ses 16 ans d'expertise en ingénierie des génomes - s'appuyant sur ses outils phares les TALEN® et les méganucléases, et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, afin de créer une nouvelle génération d'immunothérapies pour traiter les leucémies et les tumeurs solides. L'immunothérapie adoptive anti-cancer développée par Collectis est fondée sur des cellules T allogéniques exprimant un récepteur antigénique chimérique (CAR). Les technologies CAR sont conçues

pour cibler des antigènes à la surface des cellules cancéreuses. Grâce à ses technologies pionnières d'ingénierie des génomes appliquées aux sciences de la vie, le groupe Collectis a pour objectif de créer des produits innovants dans de multiples domaines ciblant plusieurs marchés. Collectis est cotée sur le marché Alternext (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com

Talking about gene editing? We do it.

TALEN[®] est une marque déposée propriété du Groupe Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts média

Jennifer Moore, VP Communications

Téléphone : +1 917-580-1088

Email : media@collectis.com

Caitlin Kasunich

KCSA Strategic Communications

Téléphone : +1 212.896.1241

Email: ckasunich@kcsa.com

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, VP Finance et relations investisseurs

Téléphone : +1 646-385-9008

Email : simon.harnest@collectis.com

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives au sens de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes tels que « anticipe », « croit », « peut », « pourrait », « estime », « s'attend à », « a l'intention de », « est conçu pour », « prévoit », « potentiel », « prédit », « devrait », ou les tournures négatives de ces termes, ou toute autre expression similaire. Elles couvrent, sans s'y limiter, les déclarations concernant les perspectives de Collectis au regard de ses performances opérationnelle et financière. Ces déclarations prospectives reposent sur les attentes et les hypothèses actuelles élaborées par la direction, qui dépendent de certains facteurs inhérents de risques, d'incertitudes et de changements de la conjoncture, qui pour la plupart échappent à tout contrôle de Collectis. Les faits et résultats réels peuvent différer de façon significative en raison de facteurs mondiaux politiques, économiques, opérationnels, concurrentiels, commerciaux, réglementaires, ou d'autres facteurs et risques. Collectis ne s'engage en aucune façon à mettre à jour ou modifier les déclarations prospectives du présent document, que ce soit par suite de faits et informations nouveaux, d'événements ou circonstances futurs, d'évolution de ses visions ou attentes, ou de toute autre raison.